

## Communiqué de presse

Berne, le 12 mars 2019

### **L'usam dit OUI à la directive sur les armes et condamne la CMEP avec la plus grande vigueur**

**La Communauté de travail pour une armée de milice efficace et assurant la paix CMEP a publié, le 11 mars 2019, un communiqué de presse appelant à voter NON à la directive sur les armes. Dans ce communiqué, l'Union suisse des arts et métiers usam est désignée comme organisation de milice et partisane du NON. Ces deux indications sont fausses.**

Plus grande organisation faïtière de l'économie suisse, l'usam représente les intérêts de plus de 500 000 PME suisses. La Chambre suisse des arts et métiers, parlement des arts et métiers suisses, a décidé de recommander de voter OUI à la directive sur les armes. Cette consigne est la seule donnée par l'usam. Toutes les autres affirmations sont de fausses allégations.

L'usam n'est pas membre de la CMEP, laquelle a publié son communiqué sans consultation ni information préalables. Les deux demandes de correctif exigées par l'usam ont été ignorées par la CMEP. La façon dont procède la CMEP est non professionnelle et inacceptable. L'usam la condamne avec la plus grande vigueur.

### **Renseignements complémentaires**

**Hans-Ulrich Bigler**, directeur, tél. 031 380 14 20, mobile 079 285 47 09

**Henrique Schneider**, directeur adjoint, tél. 031 380 14 38, mobile 079 237 60 82

Plus grande organisation faïtière de l'économie suisse, l'Union suisse des arts et métiers usam représente plus de 230 associations et quelque 500 000 PME, soit 99,8% des entreprises de notre pays.